

Décision

Générale

colonial

Décision n° 14-407-1930 Permission

n° 14-407-1930

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

1 octobre 1930

Numéro JO

n° 407 du 31/10/1930

Date du numéro

31 octobre 1930

TEXTE INTÉGRAL

1 octobre 1930, une permission de trente jours, dont quinze jours avec solde entière et jours avec demi-solde, valable du 1^{er} au 30 novembre 1930 inclus, est accordée au garde méharist de 13 classe Robleh Djama, matricule 22, et au garde méhariste de 2^e classe Kassim Ali, matricule 12.